

RENTREE 2018/2019

INSCRIPTIONS

SCOLAIRE ET RESTAURATION

Pour les enfants nés en 2015 (PS) et 2012 (passage au CP)

Pièces à fournir pour l'inscription scolaire (en photocopie) :

- Livret de famille complet
- Justificatif d'adresse (contrat de location, facture eau ou électricité, notification CAF datant de moins de 3 mois)

Pièces à fournir pour l'inscription à la restauration scolaire (en photocopie) :

- Avis d'imposition 2017
- Attestation de paiement CAF datant de moins de 3 mois
- Dernier bulletin de salaire ou avis de paiement Pôle Emploi

ATTENTION : En cas d'absence des justificatifs de ressources, le repas sera facturé au tarif le plus élevé.

Pour toute demande de dérogation, pièces complémentaires à fournir (en photocopies) :

- Courrier à l'attention du Monsieur le Maire mentionnant le(s) motif(s) de la demande de dérogation
- Contrat(s) de travail du(des) parent(s) ou attestation de l'employeur
- En cas de regroupement de fratrie, fournir un certificat de scolarité du frère ou de la sœur fréquentant l'établissement scolaire demandé
- En cas de garde sur le secteur de l'école demandée, fournir une attestation sur l'honneur signée de la personne en charge de récupérer l'enfant + sa pièce d'identité + justificatif d'adresse à son nom

ATTENTION : En cas d'absence d'une de ces pièces complémentaires, la demande de dérogation ne pourra être présentée en commission.